

# BTS

## Bâtiment

Le titulaire du BTS bâtiment est amené à exercer son métier dans les domaines du gros oeuvre et du second oeuvre du bâtiment. Il intervient à tous les niveaux depuis la conception de solutions techniques jusqu'à la réception des ouvrages.

Il sait :

- concevoir des solutions techniques depuis l'explicitation du besoin jusqu'à la définition détaillée, dans le cadre d'une construction neuve ou d'une réhabilitation ;
- concevoir, avec ou sans assistance numérique, le processus de réalisation d'un ouvrage ;
- valider et optimiser techniquement et économiquement la relation « ouvrage-procédés-matériaux » ;
- gérer un chantier, sur les plans humain, matériel, économique et environnemental.

Ce technicien supérieur maîtrise l'utilisation de l'informatique à des fins de communication, de conception de solutions techniques (CAO, bibliothèques d'éléments standard, simulation des comportements et calculs), d'élaboration des procédés de réalisation (simulation des procédés, assistance aux méthodes de préparation de chantier, bases de données métier) et d'exploitation de logiciels spécialisés (gestion de chantier, calcul de devis, etc).

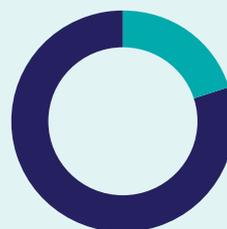
Selon la taille de l'entreprise (artisanales ou PME, grandes entreprises du bâtiment et de l'ingénierie, etc), il exerce tout ou partie de ses activités en bureau d'études, dans un service méthodes ou travaux, et sur chantier. Dans tous les cas, le métier s'exerce en relation avec des partenaires de la maîtrise d'ouvrage, de la maîtrise d'oeuvre, des co ou sous-traitants, et avec tout autre spécialiste de l'acte de construire.

### PROGRAMME

- **Environnement administratif et juridique de l'acte de construire** : généralités juridiques, droit du travail, partenaires et intervenants, marchés, urbanisme, environnement.
- **Gestion économique et technique d'une opération** : entreprise, concept d'amortissement, charges financières et intérêts composés, charges fiscales, moyens de financement et de paiement, avant-métré et métré, étude de prix, facturation de travaux, bilan économique d'une opération, ouverture et fermeture de chantier, gestion des délais, gestion des ressources, gestion de la qualité, gestion de la sécurité.
- **Étude des structures** : modélisation d'un élément de structure, équilibre d'un élément de structure, résistance des matériaux, descente de charges, application de la réglementation au calcul des structures, mécanique des sols.
- **Technique de construction et de mise en oeuvre** : sécurité incendie, réglementation parasismique, infrastructures, superstructures, second oeuvre, voiries et réseaux divers.
- **Santé et sécurité au travail** : réglementation, partenaires de la prévention et du contrôle, accidents du travail - maladies professionnelles, prévention des risques professionnels.
- **Topographie** : généralités, altimétrie, planimétrie.
- **Analyse globale d'un projet** : conception architecturale, adaptation au site, prise en compte des contraintes réglementaires
- **Stages** : 8 semaines consécutives ou non. Elles peuvent être placée soit durant la première ou la deuxième année.

### EXAMEN/VALIDATION

Matières	Forme et durée	Coefficient
Culture générale et expression	écrit - 4h	4
Anglais	CCF - 2 situations d'évaluation	2
Mathématiques	CCF - 2 situations d'évaluation	2
Sciences physiques appliquées	CCF - 2 situations d'évaluation	2
<b>Étude technique</b> : - dimensionnement et vérification d'ouvrage - conception d'ouvrages du bâtiment	écrit - 4h	2
	oral - 45 min	4
<b>Étude économique et préparation de chantier</b>	oral - 1h	6
<b>Conduite de chantier</b> : - suivi de chantier - implantation-essais	oral - 30 min	2
	CCF - 2 situations d'évaluation	4
<b>Enseignement facultatif</b> (seuls les points au dessus de la moyenne comptent)		
langue vivante (hors anglais)	oral - 20 min	



Dans l'académie de Nantes lors de la session 2016, **80 %** des étudiants ont été reçus à l'examen.

## POURSUITES D'ÉTUDES

Le BTS est conçu pour permettre une insertion directe dans la vie active. Cependant, beaucoup de diplômés choisissent de poursuivre leurs études pour élever leur niveau de qualification :

### À l'université :

- une **licence pro** ou une **licence LMD**.

### Autres parcours :

- **classe préparatoire technologie industrielle post-bac+2(ATS)** pour intégrer une école d'ingénieurs.

- de nombreuses **écoles d'ingénieurs** recrutent également sur concours les titulaires de BTS par le biais des admissions parallèles.



Pour connaître les poursuites d'études envisageables en Pays de la Loire, consultez le guide régional

**"Après le bac : choisir ses études supérieures"**

## À DECOUVRIR

### Publications Onisep



Collection Dossiers  
**Après le BAC 2017**



Collection Dossiers  
**Ecoles d'ingénieurs**



Collection Parcours  
**Les métiers du bâtiment et des travaux publics**

## LIEUX DE FORMATION DANS L'ACADÉMIE DE NANTES

Lycées publics, privés sous contrat et CFA (sous statut scolaire ou en apprentissage)

### LOIRE-ATLANTIQUE (44)

Lycée Livet	Nantes
Lycée polyvalent la Baugerie	Saint-Sébastien-sur-Loire

### MAINE-ET-LOIRE (49)

Lycée polyvalent Jean Moulin	Angers
------------------------------	--------

### VENDÉE (85)

Lycée polyvalent Rosa Parks	La Roche-sur-Yon
-----------------------------	------------------



toute l'info sur les métiers et les formations

Pour en savoir plus :  
**[référentiel en ligne](#)**

Plan de classement : ST1/8690 11  
Cote Kiosque : Bâtiment/TP  
Arrêté de création du 23/06/2011  
Source : Onisep  
Mise à jour : mars 2017